

Avantages 2026



**Vous changez, nous sommes là
pour vous accompagner**

MC. Avec vous pour la vie.



Table des matières

Soins et traitements	4-11
Prévention et bien-être	12-17
Accompagnement et conseil	18-22
Comment bénéficier des avantages	23
Cotisation et contacts	24



Vous trouverez dans cette brochure les avantages réservés aux affiliés MC.

En plus des **avantages MC**, vous bénéficiez aussi :

- des interventions de l'**assurance obligatoire** (soins de santé et indemnités)
- de la possibilité de compléter votre couverture avec les **assurances facultatives*** de la MC, sans questionnaire médical (hospitalisation, soins dentaires et soins quotidiens).



Visitez **mc.be/avantages** pour plus d'infos sur les conditions et les modalités d'intervention.

Avantages valables en 2026 (modifications 2026 : sous réserve d'accord de l'OCM). Seuls les statuts de la MC engagent sa responsabilité.

* La société mutualiste d'assurances MC Assure propose des assurances hospitalisation, dentaire et soins quotidiens facultatives aux affiliés de la MC. Plus d'infos sur mc.be/mc-assure.



Vous changez, nous sommes là pour vous accompagner !

La MC bouge avec vous. Vous bénéficiez d'un tas d'avantages récemment renouvelés et plus proches de vos besoins.

En tant qu'affilié MC, vous recevez :

- **Des remboursements XXL, pour vos soins courants ou plus importants**
- **Des interventions variées pour préserver votre santé**
- **Un accompagnement sur mesure, avec des conseils personnalisés**

À chaque moment de votre vie, vous pouvez compter sur la MC !



Avec les avantages flexibles, la MC s'adapte à votre vie et à vos choix.
Plus d'infos en p. 13.



Soins et traitements

Lunettes et lentilles | 120 € même sans prescription !

Jusqu'à **120 € tous les 3 ans pour tout achat de lunettes ou lentilles correctrices**, en plus de l'intervention éventuelle de l'assurance obligatoire.

Même **sans prescription, à tout âge** et pour toutes les dioptries : vision de près et de loin, verres progressifs, avec filtre lumière bleue, solaires à votre vue, pour le sport ou la piscine, lentilles souples ou rigides... Aussi pour les lunettes en leasing.

En plus chez notre partenaire Qualias Optique : les affiliés MC reçoivent des réductions (**10%** sur les lentilles, **20%** sur les lunettes et même **40%** pour les moins de 18 ans).

En cumulant ces avantages, vous pouvez obtenir des lunettes à tout petit prix ou même totalement remboursées, toujours avec la qualité Qualias !

Opération des yeux | 500 € ou couverture hospi

Myopie, hypermétropie, astigmatisme, cataracte...
La MC est à vos côtés !

- Jusqu'à **500 € par personne** (250 € par œil), sans limite d'âge, pour corriger votre vue ou soigner une maladie de l'œil, à l'aide d'une opération au laser ou d'un implant ou lentille intraoculaire.
- Si l'opération a lieu à l'hôpital, vous êtes alors couvert par votre **avantage Hospi solidaire** (max. 275 € de facture pour un séjour en chambre à 2 lits, voir p.9).

Audition | 400 €

Si l'assurance obligatoire intervient, vous recevez en plus jusqu'à **400 € pour vos appareils auditifs** (200 € par oreille) sur le montant restant à payer.

L'assurance obligatoire prévoit une intervention tous les 5 ans (3 ans pour les moins de 18 ans) et plus rapidement en cas de changement important de l'ouïe.



Encore + pour vos yeux et vos oreilles ?
Découvrez l'assurance Medi +.
Infos et conditions sur mc.be/medi.

Allergies | 75 €



Jusqu'à 75 € par an pour les traitements désensibilisants (15 € par conditionnement, dans le cadre de l'avantage flexible Thérapies alternatives et prévention, p. 13).

Logopédie | 750 € et +

Interventions pour les séances de logopédie :

- pour les moins de 18 ans avec un DMG*, si l'assurance obligatoire intervient, la MC rembourse aussi le reste du prix des séances ! Les séances sont donc **entièrement remboursées** (sauf les suppléments d'honoraire).
- pour tous, si l'assurance obligatoire n'intervient pas, remboursement de **10 € par séance**, jusqu'à 2 x 75 séances sans limite d'âge.

Vous recevez aussi 20 € si un test de QI est nécessaire pour un dossier lié à un trouble du langage ou une dysphasie.

Soins enfants et ados 100 % remboursés

Pour chaque enfant de moins de 18 ans avec un DMG*, les soins ambulatoires sont **entièrement remboursés**. Seuls les suppléments d'honoraires éventuels sont à votre charge. Cela concerne les consultations médicales et les actes techniques d'un médecin généraliste ou spécialiste, les séances de kiné, de physiothérapie, de logopédie (voir ci-dessus), les soins infirmiers et les consultations d'un orthodontiste.

* DMG : dossier médical global. Le DMG est nécessaire seulement à partir du 1^{er} anniversaire. L'ouverture du DMG est gratuite, parlez-en à votre médecin généraliste ! La prolongation est automatique en cas de consultation au moins 1x tous les 2 ans auprès de ce médecin.



Avec Medi +, les consultations sont entièrement remboursées à tout âge (sauf les suppléments d'honoraires). Infos et conditions sur mc.be/medi.



Consulter un dentiste est totalement remboursé pour les moins de 19 ans (intervention prévue par l'assurance obligatoire, sauf suppléments d'honoraires éventuels).

Orthodontie | 500 € et +

- **500 € pour l'appareil dentaire** de votre enfant (2 x 250 €), en plus du remboursement de l'assurance obligatoire, si le traitement est signalé à la MC avant son 15^e anniversaire. Besoin d'un traitement plus long ? 500 € supplémentaires sont prévus en cas d'affection particulière, comme une fente labio-palatine, par exemple.
- En plus : toutes **les visites sont entièrement remboursées** si votre enfant a un DMG (sauf les suppléments d'honoraires éventuels), jusqu'à 22 ans si nécessaire, soit **168 € en moyenne**.
- **1^{re} intention** : pour les frais d'appareillage dentaire de votre enfant de moins de 9 ans, vous recevez **jusqu'à 92 €** pour les visites chez l'orthodontiste si votre enfant a un DMG. Avec le remboursement de l'assurance obligatoire, vous recevez jusqu'à 927 € au total.

Prothèses et implants dentaires | 200 €

Vous recevez jusqu'à **200 €** 1x tous les 3 ans pour vos **prothèses dentaires** non remboursées par l'assurance obligatoire : prothèse amovible (avant 50 ans*), bridge, couronne et implant dentaire (quel que soit votre âge).

* Après 50 ans, des remboursements sont prévus par l'assurance obligatoire.



Assurance facultative Dento +

Encore mieux couvert pour vos soins dentaires, prothèses, implants et en orthodontie aussi pour les adultes.
Infos et conditions : mc.be/dento

Convalescence | Jusqu'à 70 % et avantage accompagnant

Dans les centres de notre partenaire Séjours & Santé (Domaine de Nivezé à Spa, Hooionk à Zandhoven et Ter Duinen à Nieuport) **vos frais de convalescence sont pris en charge jusqu'à 70%*** : un séjour de 14 jours vous coûte environ 625€ (et seulement 333€ si vous êtes BIM) au lieu de plus de 2 000€* !
En plus : pour **l'aidant proche** qui accompagne un convalescent ou un participant à un séjour éducatif, une intervention de 25€ par jour est prévue 14 jours par an, soit **jusqu'à 350€**.

Hors des centres Séjours & Santé : intervention possible de 15€ par jour pour 10 jours minimum et 20 jours maximum tous les 2 ans.

Nos **conseillers Autonomie & Domicile** peuvent vous guider dans les démarches pour organiser votre convalescence et bénéficier de vos interventions.

* Et même près de 85% pour les BIM | Intervention de 104,84€ par jour (125,71€ pour les BIM) pendant 30 jours, puis 68,30€ (106,24€ pour les BIM) pour les 30 jours suivants, jusqu'à 60 jours par an au total | séjour de minimum 14 jours | calculé sur base du tarif 2026.

Soins infirmiers Aide & Soins à Domicile | 100 %

Rien à faire, rien à avancer : la MC prend directement et totalement en charge le coût des soins infirmiers d'Aide & Soins à Domicile (partenaire de la MC) pour lesquels l'assurance obligatoire intervient. Votre avantage est déduit de votre facture. Seuls certains frais sans intervention de l'assurance obligatoire sont à votre charge.
Les soins sont assurés aussi les week-ends et les jours fériés, pour les enfants et les adultes.



Hospitalisation | Déjà couvert !

A la MC, soyez rassuré : **vous bénéficiez d'office d'une couverture hospitalisation** sans supplément de cotisation, Hospi solidaire.

En chambre à 2 lits*, vous avez la garantie de ne **jamais payer plus de 150€ pour une hospitalisation de jour et 275€ pour un séjour à l'hôpital**. Vous êtes hospitalisé plusieurs fois sur l'année ? Cela vous coûte maximum 550€.

Pas de franchise pour les enfants et les ados : dès la naissance et jusqu'au 18^e anniversaire, vos enfants sont totalement couverts en chambre à 2 lits*.

En plus pour **l'accompagnant** : intervention de 6,20€ par jour et même 15€ si le patient a moins de 18 ans (logement dans la chambre de l'enfant).

* Hospi solidaire intervient aussi en chambre individuelle mais ne prend pas en charge les suppléments qui y sont facturés. Plus d'infos sur mc.be/hospi-solidaire.



Demandez votre remboursement en ligne sur mc.be/declaration-hospi



Vous êtes couvert à tout âge, **peu importe la gravité et la durée de l'hospitalisation**, même pour une maladie préexistante (pas de questionnaire médical).

Maladies graves | 150 €, 1 an de remboursements et +

En plus des remboursements de l'assurance obligatoire et des avantages MC en fonction de vos soins, vous recevez une intervention de **150€** en cas de **maladie grave**, sur base d'une hospitalisation ou d'un acte technique lié à cette maladie (cancer, AVC, maladie de Parkinson, maladie chronique ou coûteuse... retrouvez les maladies concernées sur mc.be).

En plus, pendant 1 an, vos soins sont entièrement remboursés* : médecins, logopède, kiné et examens d'imagerie médicale. La MC vous soutient et vous accompagne.

* Pour les soins liés à la maladie grave et sauf les suppléments d'honoraires. L'hospitalisation ou l'acte technique donnant accès au forfait de 150€ doit avoir eu lieu après le 1^{er} janvier 2025.



Améliorer votre couverture ?
C'est possible avec nos assurances hospitalisation facultatives.
Infos et conditions sur mc.be/hospi

Psychomotricité | 750 €

Jusqu'à **750 € chaque année** pour les séances de psychomotricité prescrites par un médecin. L'intervention par séance est de 10 €, sans limite d'âge.

Adoption | 350 € et soins remboursés

Vous recevez **350 € pour l'accueil de votre enfant**. Et dès son inscription à la MC, vous bénéficiez du **remboursement de ses frais de santé**, à 100% si vous consultez un prestataire conventionné et si un DMG est ouvert au nom de votre enfant : médecin, kiné, infirmière, logopède, couverture hospitalisation... La MC vous accompagne !

Santé mentale, psychologie et sexologie | 360 €

Jusqu'à **360 € par an et par personne** (max. 20 € par séance) pour la consultation d'un psychologue, psychothérapeute, orthopédagogue ou sexologue, quand il n'y a pas de remboursement de l'assurance obligatoire et auprès de prestataires reconnus (voir mc.be).

L'assurance obligatoire permet par ailleurs de bénéficier de consultations à petits prix ou même gratuites.

Thérapies alternatives | 75 €



Jusqu'à **75 € par an et par personne** (max. 15 € par séance) pour vos **séances d'ostéopathie, médecine manuelle, acupuncture, chiropraxie et homéopathie** (dans le cadre de l'avantage flexible Thérapies alternatives et prévention p. 13).



Assurance facultative Medi +

Thérapies alternatives, optique, consultations, audition, psychologie, soins des pieds... Les interventions de Medi + pour vos soins quotidiens s'ajoutent à vos avantages MC. Infos et conditions sur mc.be/medi

Grossesse et naissance | 350 € et bien +

Prime de 350 €, cadeau, conseils et remboursements avant et après l'accouchement : laissez-vous chouchouter par la MC !

- **Les conseillers de la MC** vous donnent de nombreuses infos santé et administratives, utiles aux futurs parents.
- **Cadeau de grossesse** : vous recevez, au choix, un coussin de maternité Doomoo offert par la MC et les magasins Qualias, ou un bon d'achat de 50 € pour découvrir les produits Qualias.
- **Accompagnement périnatal pour la maman** : les échographies, les visites chez le gynécologue ou la sage-femme et les séances de kiné périnatale sont entièrement **remboursées pendant la grossesse et jusqu'à 3 mois après l'accouchement**. Seuls les suppléments d'honoraires éventuels ne sont pas remboursés.
- **Accouchement à l'hôpital** : vous êtes d'office couverte par votre avantage hospitalisation (voir p. 9). Attention : pour une chambre individuelle, nos assurances facultatives Hospi +100 et Hospi +200 permettent de mieux couvrir vos frais (stage de 6 mois). Bon à savoir : l'examen de dépistage de la surdité réalisé lors du séjour à la maternité vous est remboursé (au tarif officiel).
- **Accouchement à domicile ou dans une maison de naissance** : intervention de **150 €**.
- **Prime de naissance** : vous recevez **350 €** (par enfant) pour vous aider à répondre aux premiers besoins de votre bébé, ou vous apporter un peu de confort dans ces moments si particuliers.
- **Matériel d'aide et de soins** : vous profitez de **15 à 50 %** de réduction chez Qualias (aérosol, tire-lait, pèse-bébé... aussi en location).



Et votre bébé ?

Dès la naissance, il est protégé par les nombreux avantages de la MC en cas de frais de santé, jusqu'à 100% d'intervention.

Procréation médicalement assistée (PMA) | 1 200 €

Un soutien à votre désir de devenir parent : vous recevez jusqu'à **1 200 €** (200 € par cycle, jusqu'à 6 fois) pour la fécondation in vitro (FIV), le don d'ovocyte ou l'insémination intra-utérine.

Prévention et bien-être

Thérapies alternatives et prévention | 75 €



Jusqu'à **75 €** par an et par personne, **au choix** parmi :

- vos séances d'ostéopathie, médecine manuelle, acupuncture, chiropraxie
- vos consultations d'homéopathie
- vos consultations chez un diététicien ou un médecin nutritionniste
- vos frais de vaccins ou désensibilisants (allergies)
- vos frais de prise de sang (1 analyse par an)

Maximum 15 € par prestation (séance, consultation, achat...), et pour les prestataires, vaccins et désensibilisants reconnus. Détails sur **mc.be**.



Vaccin, ostéopathie, diététique, prise de sang...
vos remboursements au choix jusqu'à 75 € par an.



Avec les avantages flexibles, c'est vous qui choisissez !

Grâce à ce picto, retrouvez-les facilement.

Ces avantages s'adaptent à votre vie !

- Pour chaque avantage flexible, vous choisissez vous-même ce **qui vous convient** le mieux.
- Vous pouvez **combinaison des remboursements au choix** jusqu'au montant maximum de l'avantage.
- **Chaque affilié MC** peut en profiter selon ses réalités.

Du vrai sur mesure... Car vous seul savez réellement de quoi vous avez besoin.



Sport et activités enfants et ados 100 €



Jusqu'à **100 €** par an, de la naissance à l'année des 18 ans,
au choix parmi :

- les frais d'inscription à un sport ou à des événements sportifs
- l'achat d'un vélo (avec facture précisant la taille : minimum 20 pouces)
- les stages et les camps de vacances*
- les séjours scolaires (classe verte, de mer, de neige, voyage rhéto..)
- les formations d'animateur Ocarina, l'organisation de jeunesse de la MC

Sans limite de remboursement par jour, jusqu'au 31 décembre de l'année civile du 18^e anniversaire.

* Hors séjours et plaines Ocarina pour lesquels vous bénéficiez déjà de prix réduits, voir ci-dessous.



Sport, stage, classe verte, voyage rhéto, formation d'animateur, et même un vélo... au choix, jusqu'à 100 € de remboursements, pour chaque enfant !

Séjours et plaines Ocarina

Pour tous les enfants affiliés à la MC :

- Séjours | dès 7 ans : réduction de **170 € par séjour** (270 € pour les BIM), en Belgique ou à l'étranger
- Plaines | dès 2,5 ans : réduction de 5 € par jour, soit jusqu'à **25 € par semaine** (40 € pour les BIM et les enfants en situation de handicap)

Jusqu'à 150 € à l'achat d'un vélo !

A l'achat d'un vélo classique ou électrique, neuf ou d'occasion, vous pouvez recevoir :



- Enfants et ados : jusqu'à 100 €
- Plus de 19 ans (ou 19 ans en 2026) : jusqu'à 150 € (pour 3 ans)

Sur présentation d'une facture précisant la taille et le type de vélo.

Sport et mobilité adultes 50 € ou achat vélo (150 €)



Au choix, jusqu'à **50 € chaque année** sur vos frais d'inscription ou d'abonnement :

- à un sport, parmi une large liste de disciplines sportives
- ou à des événements sportifs (même à l'étranger)

Ou 150 € pour 3 ans sur l'achat d'un vélo (avec facture précisant la taille et le type de vélo - minimum 20 pouces, sauf si vélo pliable ou tricycle pour adulte).

À partir de l'année des 19 ans (valable dès le 1^{er} janvier avant le 19^e anniversaire).

Coaching sportif Bouger + | 50 %

New

Nouveaux programmes de remise à l'activité physique **Bouger + de Promusport** (partenaire de la MC), avec prix réduit :

- **Bouger + Marche** (8 semaines) : **20 €** au lieu de 40 €
- **Bouger + Course** (18 semaines) : **25 €** au lieu de 50 €

En plus : remboursement possible par l'avantage Sport.

Vacances, maladie et handicap Jusqu'à 285 €

Altéo, mouvement de la MC pour une société inclusive, organise des **vacances en groupe adaptées** aux adultes malades de longue durée ou en situation de handicap. Des volontaires vous accompagnent dans les gestes quotidiens. Vous profitez de **285 €** de réduction pour les séjours organisés dans un centre Séjours & Santé en Belgique (Domaine de Nivezé à Spa, Hooionk à Zandhoven et Ter Duinen à Nieuport) et de **185 €** pour les autres séjours, en Belgique ou à l'étranger.

Vacances + 50 ans | 50 €

Evadez-vous avec Énéo, le mouvement des aînés de la MC ! Créez du lien en participant à un séjour de vacances en Belgique ou à l'étranger. Vous profitez de **50 €** de réduction sur votre séjour, jusqu'à **2 fois par an** (100€ pour les BIM).

Assistance santé à l'étranger

Pour vos **vacances et voyages de loisirs**, vous bénéficiez de l'assistance santé à l'étranger Mutas. Vous êtes **couvert en Europe et dans les pays bordant la Méditerranée** (et même dans le monde entier pour les jeunes bénéficiaires d'allocations familiales) :

- aide 24h/24 et 7 jours sur 7 par téléphone ou en ligne sur mutas.be/online
- frais des soins de santé urgents remboursés au-delà de 60 € de frais par dossier (au-delà de 275 € en cas d'hospitalisation)
- rapatriement si nécessaire

Valable aussi pour les moins de 26 ans qui partent étudier dans un pays de l'Espace économique européen ou en Suisse. Retrouvez les conditions et les pays couverts sur mc.be/mutas.

Psychologie et sexologie | 360 €

Jusqu'à 20 € par séance et **360 € par an** | voir p. 10.

Contraception et protections menstruelles | 75 €



Jusqu'à 75 € par an et par personne, au choix pour votre contraception ou vos protections menstruelles. Vous pouvez combiner vos remboursements !

Contraception : c'est vous qui choisissez

- Remboursement des préservatifs, spermicides, pilules, patches, injections, anneaux vaginaux et aussi formation Sensiplan et méthode thermique (sous-vêtements...) **jusqu'à 75 € par an** (au total avec les protections menstruelles).
- En plus pour le stérilet et l'implant : jusqu'à **150 €** 1 fois tous les 3 ans.
- Vasectomie ou ligature des trompes : voir Hospitalisation, p.9.

Bon à savoir : si vous avez moins de 25 ans ou si vous êtes BIM, vous pouvez obtenir gratuitement de nombreuses pilules contraceptives grâce à une intervention de l'assurance obligatoire. La pilule du lendemain est aussi remboursée.

Protections menstruelles : dès les premières règles !

Remboursement des protections menstruelles **jetables ou réutilisables** : serviettes hygiéniques (jetables ou lavables), tampons, culottes menstruelles, cup... **Jusqu'à 75 € par an** (au total avec la contraception).



Accompagnement et conseil



Aide à domicile, accueil de jour et court séjour | 300 €



Jusqu'à **300 € par an** sur vos factures, **au choix** pour :

- de l'**aide à domicile** : aide familiale, aide-ménagère sociale ou garde à domicile (services prestés par **Aide & Soins à Domicile** ou un organisme reconnu par les autorités publiques belges)
- de l'**accueil en dehors du domicile** : accueil de jour, centre de soins de jour ou court séjour



Vous aidez un proche ?

Quand on est aidant, pouvoir souffler est important. Les avantages prévus pour votre proche en perte d'autonomie sont aussi des possibilités de soutien et de répit pour prendre soin de vous.

Matériel d'aide et de soins Jusqu'à 50 %

Réductions exclusives chez Qualias : 50 % sur la location de matériel et 15 % sur vos achats (30 % sur les protections urinaires et autres produits incontinence), dans tous les magasins Qualias (partenaire de la MC) et sur qualias.be.

Télévigilance | 48 €

Jusqu'à **48 € par an** (4€ par mois) sur l'abonnement à la télévigilance **Vitaltel** (partenaire de la MC), sous forme d'un boîtier à domicile, ou d'une montre connectée pour plus d'autonomie de mouvement en toute sécurité. L'intervention est déduite de votre facture.

Adaptation du domicile

Le service **Solival**, partenaire de la MC, vous conseille dans l'aménagement de votre domicile suite à une perte d'autonomie.

Transport

Transport urgent

En cas d'appel au **numéro 112** :

- Votre **facture d'ambulance** est **limitée à 73,62€** par l'assurance obligatoire (montant 2025).
- Si un **hélicoptère** est nécessaire, la MC complète l'intervention pour **limiter votre facture à 450€**.

Certains transports en ambulance **sans appel au numéro 112** sont remboursés par la MC (ex. : si votre médecin demande un transport vers les urgences ou si vous devez changer d'hôpital dans les 48h après votre admission aux urgences). Vous payez **maximum 75€**.

Transport non urgent

Vous recevez une intervention de la MC pour les transports adaptés ou en ambulance pour vos soins à l'hôpital ou sur un site hospitalier :

- **transport adapté (VSL et PMR)** : 5€ par facture + 0,50€/km à partir du 11^e km
- **ambulance** : 15€ par facture + 1,50€/km à partir du 11^e km

L'assurance obligatoire prévoit un remboursement de 0,36€/km pour les **dialyses, la réadaptation fonctionnelle (moins de 18 ans), le traitement et le suivi d'un cancer**.

Transport accompagné

New

Altéo vous propose un **service de transport** réservé aux affiliés MC. Un volontaire vous conduit et vous accompagne pour les rendez-vous médicaux. Vous recevez une intervention de **0,15€/km** sur votre facture, **aussi en dehors d'un hôpital**.

New L'intervention est versée directement sur votre compte bancaire. Pour les transports à partir du 01-01-2026, **plus besoin de remettre la facture à la MC !**

Assistance santé à l'étranger

Vous bénéficiez de **l'assistance santé Mutas pour vos vacances dans de nombreux pays étrangers** (voir p. 16). Au besoin, Mutas vous aide 24h/24 et 7 jours sur 7.

Conseillers mutualistes

Du remboursement des soins à l'incapacité de travail, d'une naissance au décès d'un proche... **nos conseillers vous informent et vous guident** dans de nombreux moments de la vie.

Aide sociale

Nos assistants sociaux vous aident dans vos démarches en lien avec votre santé, aussi en dehors de la mutuelle, et vous soutiennent dans la recherche de solutions.

Fonds social

Face à de grosses dépenses de santé, une aide financière exceptionnelle peut vous être octroyée après une enquête sociale menée par un travailleur social de la MC.

Service Autonomie & Domicile

Nos conseillers Autonomie & Domicile sont là pour **vous guider** concernant les professionnels de l'aide à domicile, le matériel, les remboursements...



Ma MC

New

Facile et sécurisé : dans l'**app Ma MC** ou sur **ma.mc.be**, gérez vos données, vos remboursements et réalisez vos démarches en ligne.

New Bénéficiez des nouveautés régulières et paramétrez votre profil pour un accompagnement personnalisé !



Téléchargez l'app Ma MC sur **mc.be/app** et facilitez-vous la vie !

Blog santé

 **blog** New

Vous souhaitez des infos fiables et des conseils pratiques pour votre santé au quotidien ? Consultez nos articles sur le blog **mc.be/sante**

En Marche

Articles santé, société, droits sociaux et actus MC... du contenu fouillé et proche de vos préoccupations, dans votre boîte aux lettres, par e-mail ou sur **enmarche.be**.

Conférences et ateliers

La MC propose régulièrement des événements et ateliers sur de **nombreux thèmes liés à la santé**, en Wallonie, à Bruxelles et aussi en ligne. Retrouvez ces activités sur **mc.be/agenda**.

Comment bénéficier de vos avantages ?

1. Assurez-vous d'être **en ordre de cotisation**. Vous pouvez le vérifier vous-même sur **ma.mc.be** ou dans l'**app Ma MC**.
2. Consultez les **conditions des avantages** sur **mc.be**.
3. Vous y trouverez aussi les **modalités d'intervention** :
 - Le document remis par votre prestataire, club de sport... suffit souvent pour obtenir votre avantage. Parfois, vous devez utiliser un formulaire MC (disponible sur **mc.be/formulaires** et dans l'app Ma MC). Certains avantages peuvent aussi vous être payés **automatiquement**, sur base d'un signal digital par exemple.
 - **Un document pour la MC ?** Collez-y une vignette de l'affilié concerné puis envoyez un scan ou une photo bien lisible via l'app Ma MC, ou via le formulaire de contact sur **mc.be**. La plupart des documents peuvent être transmis de façon **numérique** (à part les attestations de soins papier). Bien sûr, vous pouvez aussi glisser vos documents dans une boîte aux lettres MC. Consultez **mc.be/documents** pour en savoir plus.



Avec l'app Ma MC, il suffit d'une photo pour obtenir de nombreux avantages. C'est facile et plus rapide !

Le saviez-vous ?

- Les avantages MC sont valables pour des soins, événements*, achats... **en Belgique, France, Luxembourg, Allemagne et aux Pays-Bas** (ou, pour les achats en ligne, pour les affiliés domiciliés dans un de ces pays).
- Vous avez **2 ans pour demander vos remboursements**. Vous bénéficiez des conditions en vigueur à la date de l'événement (soin, début d'abonnement, achat...) pour lequel vous demandez un avantage.

* Sauf les événements sportifs qui peuvent avoir lieu dans le monde entier.

Les avantages présentés dans cette brochure sont valables à partir du 01-01-2026 (modifications 2026 : sous réserve d'accord de l'OCM). Seuls les statuts engagent la responsabilité de la MC.

Votre cotisation

Montant inchangé en 2026 !

En 2026, la cotisation MC est de **15€/mois**, soit 45€/trimestre. Votre cotisation reste la même quel que soit le nombre de personnes à votre charge !



Avec la **domiciliation**, fractionnez votre paiement (annuel par défaut) en 4x/an et **facilitez-vous la vie**.



mc.be/cotisation

Besoin d'un conseil ?



mc.be/contact

Nous sommes là pour vous partout en Wallonie et à Bruxelles, aussi grâce à nos solutions en ligne.

- Utilisez **ma.mc.be** ou l'**app Ma MC** pour vos démarches et transmettre de nombreux documents
- Contactez-nous par **chat** ou **formulaire en ligne** sur **mc.be**, ou prenez rendez-vous en vidéoconseil
- Appelez-nous au 081 81 28 28
- Rendez-nous visite en agence (avec ou sans rendez-vous)

- Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Envie de partager tous ces avantages ?

Conseillez la MC autour de vous et recevez un chèque-cadeau. Infos : mc.be/parrainage

Éditeur responsable : Georges Gilkinet, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Document promotionnel non contractuel. Décembre 2025. Photos ©MC ©AdobeStock. Document imprimé sur papier Multiart Silk issu de forêts gérées durablement.



Retrouvez vos avantages, nos conseils et bien plus sur mc.be/avantages



MC. Avec vous pour la vie.